

PLACEMENT des fonds, 128, 225, 226, 227.

POLICE de garantie.—S. G. et T. G., 73 ; S. F. et T., 163.

POUVOIRS constitués (ch. 1, 3), 3 ; C. G., 35 ; cercles, 120.

PRÉSIDENT Général.—Veto, 17 ; dispense candidat, nouvel examen, 18 ; adm. mbr. détachés, 21, 324 ; conv., réunions C. G., 38 ; nomin. comités C. G., 44 ; nomin. scrutateurs, 71 ; attributions (dev. et pouv.), 78 ; remboursé dépenses de voyage, 94 ; représentants et substitués, 95 à 100 ; cas d'autoris. institution cercles, 103 ; devoirs organisateur, 110 ; convoc. réunions cercles, 121 ; cumul des charges, 133 ; date élection cercles, 135 ; ajournem. d'installation, 141 ; approbation cautionn., 163 ; nouveaux cautionnements, 165 ; admission bienfaiteurs, 195 ; signature mandats de paiement, chèques, etc., 223, 224 ; objets cercles dissous, 235 ; signature certificats, 275 ; permission imprimer document ou circulaires, 304 ; admission membre suspendu dans un autre cercle, 311 ; suspn. Lettres patentes, 319, 321 ; émission lettre convoc. assemblées bureaux de perception, 388, 389.

PRÉSIDENT de cercle.—Nomin. comité investig., 11 ; signature lettres de créance, 54 ; signr. cartes d'introduction, 124 ; conv. assemblée Com. R., 128 ; conv. assemblées cercles, 121 ; M. Com. R., 127 ; attributions (devoirs, etc.), 147 ; nomin. comité de visite, 168 ; membre comité d'arbitrage, 170 ; sign. mandats de paiement, 223 ; sign. chèques et quittances, 224 ; sign. certif. dot., 276 ; sign. avis changement bénéficiaires, 277 ; avis décès, 296 ; prononce pénalités, 307 ; reçoit avis au nom du cercle, 367 ; direction débat (Rg. O. 1, 3, 5, 6, 9, 10, etc) ; manière de soumettre question (Rg. O. 2).

PRESCRIPTION bénéfices (ch. 15).

PRÉSEANCE, 59.

PREUVE de réclamation dotation, 296, 297, 298, 302, 388 ; maladie, 262, 263, 264, 265.